

Chartres, le

18 DEC. 2020

Objet : Recensement agricole 2020

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Le recensement agricole, opération décennale de grande ampleur qui s'inscrit dans le cadre du droit européen, a été lancé par le ministre de l'agriculture et de l'alimentation courant octobre 2020. Il concerne l'ensemble des agriculteurs.

C'est ainsi que tous les agriculteurs de votre commune vont être sollicités très prochainement. La majorité d'entre eux recevra par courrier un identifiant et mot de passe personnels pour répondre à un questionnaire en ligne. Pour les autres, un enquêteur se rendra sur l'exploitation pour collecter les réponses à un questionnaire plus détaillé.

Comme pour le recensement de la population, répondre au questionnaire du recensement agricole constitue, pour les exploitants agricoles, une obligation.

Aussi, je m'adresse à vous, non seulement pour votre parfaite information, mais aussi afin que vous puissiez relayer l'information auprès des agriculteurs de votre commune. A cet effet, je vous adresse, en pièces jointes, sous format informatique, un modèle d'affiche que vous pourrez disposer dans les lieux d'accueil du public, ainsi qu'un document d'information que vous pourrez insérer sur votre site internet.

Les services de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire (contact : Gaëtan Buisson, chef du service régional de l'information statistique et économique - [gaetan.buisson@agriculture.gouv.fr](mailto:gaetan.buisson@agriculture.gouv.fr) tel : 02 38 77 40 67).

Votre participation à la communication autour de cet événement contribuera à sa réussite et permettra ainsi de mesurer précisément les activités agricoles de notre territoire et en objectiver les mutations.

Je vous remercie par avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Madame la Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.



La Préfète



Fadela BENRABIA